



## ÉVALUATION EX ANTE PORTANT SUR LA MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS 2021-2027 SOUS FORME D'INSTRUMENTS FINANCIERS EN BRETAGNE

### Une évaluation pluri-fonds, multi-thématiques et partenariale, conduite dans un contexte inédit

- Une approche plurifonds et multi-thématiques

L'évaluation ex-ante des instruments financiers sollicitant un cofinancement des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) est une obligation préalable à leur programmation par les autorités de gestion.

Pour la Région Bretagne, cet exercice obligatoire a minima pour le Programme opérationnel (PO) FEDER / FSE + sur la programmation 2021-2027 a été élargi aux thématiques du FEADER et du FEAMP. Cette évaluation pluri-fonds visait à engager la réflexion sur **la stratégie globale d'ingénierie financière à l'échelle de la collectivité en tenant compte des priorités politiques, des spécificités du territoire et des possibilités ouvertes par les nouveaux PO et par le Programme de Développement Rural (PDR).**

Cette réflexion a permis non seulement de remplir la condition ex-ante de mobilisation des instruments financiers dans la programmation européenne, mais aussi d'étayer les conditions d'une mobilisation efficiente et performante des fonds structurels européens **en fléchant la part réservée à l'ingénierie financière sur des outils précis et en décrivant le fonctionnement attendu de ces outils.**

Dans ce contexte, les thématiques explorées ont été principalement les suivantes :

- le financement des entreprises (création/reprise, croissance)
- l'innovation,
- la compétitivité des entreprises (incluant la digitalisation des entreprises<sup>1</sup>)
- le financement de la transition énergétique.

**Le champ de l'étude a ainsi concerné l'ensemble du cycle de vie (de la création à la transmission/reprise en passant par le développement) des entreprises traditionnelles, industrielles ou innovantes, des exploitations des secteurs agriculture, bois, pêche et aquaculture, mais aussi les EnR, EMR, l'efficacité énergétique et les secteurs biodiversité et eau.**

---

<sup>1</sup> Devenue essentielle depuis la crise COVID-19



- Un contexte exceptionnel de crise économique lié à la crise sanitaire

L'exercice d'évaluation ex-ante des instruments financiers a par ailleurs pris en compte le contexte exceptionnel de crise économique liée à la crise sanitaire qui a démarré début 2020 avec la Covid-19.

Cette évaluation a considéré les nombreuses mesures transitoires de soutien et de financement de l'économie qui ont été mises en place au niveau européen, national et breton, notamment le Prêt Garanti par l'État, le report des avances remboursables régionales et le prêt Rebond (qui bénéficie du soutien du FEDER). Elle a par ailleurs pris en compte les actions prévues dans le cadre de France Relance qui doit mobiliser 100 Md€ de ressources publiques et s'inscrit dans le cadre du plan de relance européen qui le finance à hauteur de 40 Md€.

- Une mobilisation forte de l'écosystème régional de juin 2020 à janvier 2021

Ce sont néanmoins 93 entretiens qui ont été conduits sur une centaine de sollicitations de l'écosystème de l'offre et la demande de financement en Bretagne durant l'été 2020 mais aussi concernant le fond FOSTER en Occitanie et IDF Energies. **Ces entretiens ont permis d'objectiver et préciser les carences de marché et pistes d'intervention régionale.**

Par ailleurs, **sept ateliers thématiques** ont été organisés à l'automne avec les acteurs de l'écosystème afin de valider les diagnostics et les pistes d'intervention régionale à poursuivre (économie, innovation, immobilier d'entreprise, agriculture et bois, pêche et aquaculture, EnR, EmR). Des travaux plus approfondis ont enfin été pilotés avec la Région et certains intermédiaires financiers afin de rédiger les fiches outils par instruments financiers.

## Bilan de la précédente période de programmation

- Une offre de financement jugée globalement satisfaisante

Avant le printemps 2020, l'offre de financement disponible pour les entreprises bretonnes était considérée comme plutôt complète sur le territoire breton et couvrant la plupart des besoins des entreprises, voire même excédentaire (avec des taux d'intérêts très bas dans le secteur bancaire classique).

Sur 2014-2020, les FESI ont été mobilisés dans deux outils financiers :

- D'une part, un fonds régional de co-investissement a été créé le 1<sup>er</sup> octobre 2015 avec l'ambition de renforcer l'apport en capitaux propres de sociétés innovantes bretonnes ; le capital de Breizh Up, porté à 20 M€ en 2019, est intégralement détenu par la Région Bretagne qui bénéficie d'une aide FEDER de 16 M€ pour la mise en œuvre de ce projet.
- Par ailleurs, en 2020, le FEDER est venu doter le fonds de prêts à taux zéro Rebond mis en œuvre par Bpifrance pour répondre aux besoins financiers des PME générés par la situation économique.

Les acteurs du financement et partenaires (gestionnaires/prescripteurs) des instruments financiers en Bretagne expriment unanimement une grande satisfaction quant à l'intervention régionale auprès des PME en reconnaissant que la Région est facilitatrice et attentive au fait économique.



Le souci de cohérence et de partenariat est très apprécié. Toutefois, et malgré l'effort de rationalisation et de marketing de l'offre auprès des PME/TPE, il pourrait être possible d'accroître encore la lisibilité de l'offre.

L'offre de financement a bénéficié à un nombre croissant de créateurs, de dirigeants et de repreneurs sur la période 2014-2020. L'intervention régionale est pertinente et non redondante mais les efforts combinés à des taux d'intérêt très faibles ont certainement provoqué un trop plein de liquidités. Il apparaît que des questions de faible *dealflow* font jour pour certains dispositifs, renvoyant à la question de la visibilité des outils et des efforts nécessaires à effectuer par les gestionnaires d'outils pour identifier plus de projets.

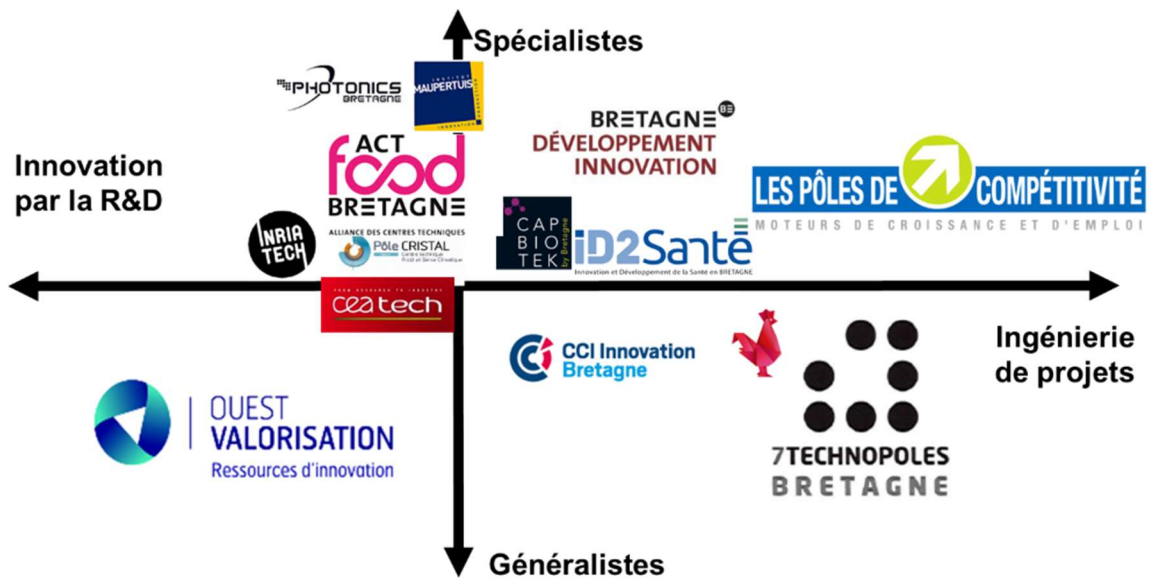
- De nouveaux enjeux

Des enjeux pour les entreprises sont apparus ou ont été accentués en 2020 avec :

- les impacts directs de la crise issues de la pandémie de COVID-19 qui résulte en un « mur de la dette »,
- les tendances accrues à la relocalisation, à la création de circuit-court, à la réhabilitation des territoires, à la création d'activités moins carbonnées et la conversion des activités existantes.

- Analyse par thématiques

**Concernant l'innovation**, depuis 2014, la Bretagne a connu, tout comme les autres régions françaises, une formidable accélération du financement des entreprises innovantes, en création ou matures. Sur la période, des modifications importantes du paysage du financement de l'innovation ont été enregistrées. De nouveaux outils sont venus soutenir le développement de l'innovation dans les entreprises, en particulier sur le haut de bilan et la garantie. Le paysage de l'innovation est donc relativement bien nourri en 2020 par rapport à 2014 et le soutien à l'innovation est très identifié comme priorité politique de la Région Bretagne par l'ensemble des acteurs financiers. Il semble pourtant que ces avancées reposent sur un équilibre qui peut être fragile : d'un côté, il semble que le petit amorçage ne soit plus encore suffisamment couvert, de l'autre, la région Bretagne semble manquer d'un nombre suffisant de projets deep tech.



**Concernant les filières agro-agri**, l'offre d'outils d'ingénierie financière s'est étoffée en 2014-2020, tirée par l'ouverture et l'adaptation accrue d'outils généralistes à ces thématiques (fonds Bretagne Reprise Initiative Transmission (BRIT), prêt participatif de développement (PPD) de Bpifrance, le fonds de garantie régional) et par l'Initiative Nationale pour l'Agriculture Française (INAF).

Quant à la mer, sur 2014-2020, l'offre privée en fonds propres s'est développée en Bretagne afin de pallier un manque avéré, notamment via Breizh Armor Capital et Mer invest.

**L'offre de financement de la rénovation énergétique** à destination du bâti public et du résidentiel privé est très dense au niveau national. L'offre de financement est cependant perfectible, notamment quand il s'agit de celle à destination du bâti tertiaire privé, à la fois peu connu et peu aidé alors qu'il représente une part importante du parc régional à rénover.

**Concernant les EnR**, le financement des différentes phases de l'émergence à l'exploitation, est plutôt bien couvert. Néanmoins, il émerge au sein des porteurs de projets, des craintes liées aux évolutions futures des mécanismes de soutien aux EnR qui pourraient introduire un risque sur la rentabilité de leurs investissements et renchérir le coût de la dette.

### Les défaillances de marché identifiées et les outils pressentis

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des défaillances de marché et situations de financement sous-optimales identifiées en juillet 2020 et pour lesquelles l'évaluation ex-ante préconise une intervention des fonds FESI.

Il est important de noter que d'autres défaillances de marché ont été identifiées mais soit une intervention régionale n'a pas été estimée nécessaire ; soit l'intervention régionale préconisée s'envisage plutôt sur fonds propres de la Région. Dès lors, les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture, des ENR, EMR, et de la biodiversité/eau seront financés via des instruments financiers généralistes.

Synthèse des défaillances de marché à combler via les fonds FESI

Thématique	Typologie de projets ou d'entreprises	Situation de financement sous-optimale	Outils soutenus par les acteurs publics	Type d'outil pour répondre aux besoins
Économie	Renforcement des fonds propres des PME dans un contexte de crise économique	Carence en fonds propres pour les TPE / PME pour des tickets entre 10 et 1,5 M€ Des besoins anticipés - dans un contexte post-covid –	PGE, Quasi-Fonds propres	Quasi-Fonds propres (prêt participatif) Fonds propres (capital ou OC)
	Financement de l'immobilier d'entreprise	Tickets de 800K€ comblés en partie par les acteurs privés	SEM, Breizh Immo	Fonds propres
Innovation	Entreprises qui souhaitent innover pour améliorer un process de production, la qualité d'un produit, ou se transformer pour intégrer la transition écologique et numérique	Tickets de 300K€ à 3M€ pour la conception et définition du projet, études de faisabilité technique et commerciale, mise au point de l'innovation par le personnel de R&D, prestations et conseils extérieurs, réalisation de prototypes, de maquettes, dépôt et extension de brevets	Les dispositifs d'accompagnements existants n'ont pas suffisamment de ressources pour financer le nombre de dossiers existants à hauteur des besoins (FRI intervient en moyenne à hauteur de 100K€)	Prêt à taux zéro innovation ou avance remboursable
	Financement de l'amorçage de start-up, en particulier numériques	Tickets de 50 à 250K€	L'activité des BA a été très affaiblie (divisée par 10) du fait de la réforme de l'ISF : ils n'ont plus d'incitations financières	Quasi-fonds propres ou fonds propres Garantie du PPA
	Financement de l'industrialisation et de la commercialisation de l'innovation	Tickets en création entre 150 et 500K€ sur le premier tour et jusque 1M€ en cumulé sur plusieurs tours de table	Fin de période d'investissement de Breizh Up à partir de 2021	Fonds propres

Une stratégie centrée sur la relance des entreprises en sortie de crise et l'innovation

Dès lors, la stratégie d'intervention envisagée par l'autorité de gestion Bretagne via les fonds FESI est la suivante :

- **Soutenir la création et la compétitivité des entreprises de Bretagne en sortie de crise dans une optique vertueuse de circuit court et de transition écologique,**
  - **En apportant des fonds propres et quasi-fonds propres aux entreprises/exploitations en besoin de capitalisation.** Ce volet est dépendant des plans de relance Européen et National (2021-2023) concernant le soutien à la compétitivité des entreprises. Les volumétries proposées posent des hypothèses réalistes à date mais qui pourraient être remises en question dans les prochains mois ou années.

- **En soutenant l'accès au foncier sur le territoire** via le renforcement de la capacité d'intervention des SEM de portage immobilier et de reconversion des friches.
- **Faire de la Bretagne un territoire plus attractif pour l'innovation**, en consolidant et intensifiant l'accès au capital innovation (early-stage et post-amorçage), à savoir l'outil régional d'amorçage Breizh Up.

**Quatre outils préconisés dont deux prioritaires**

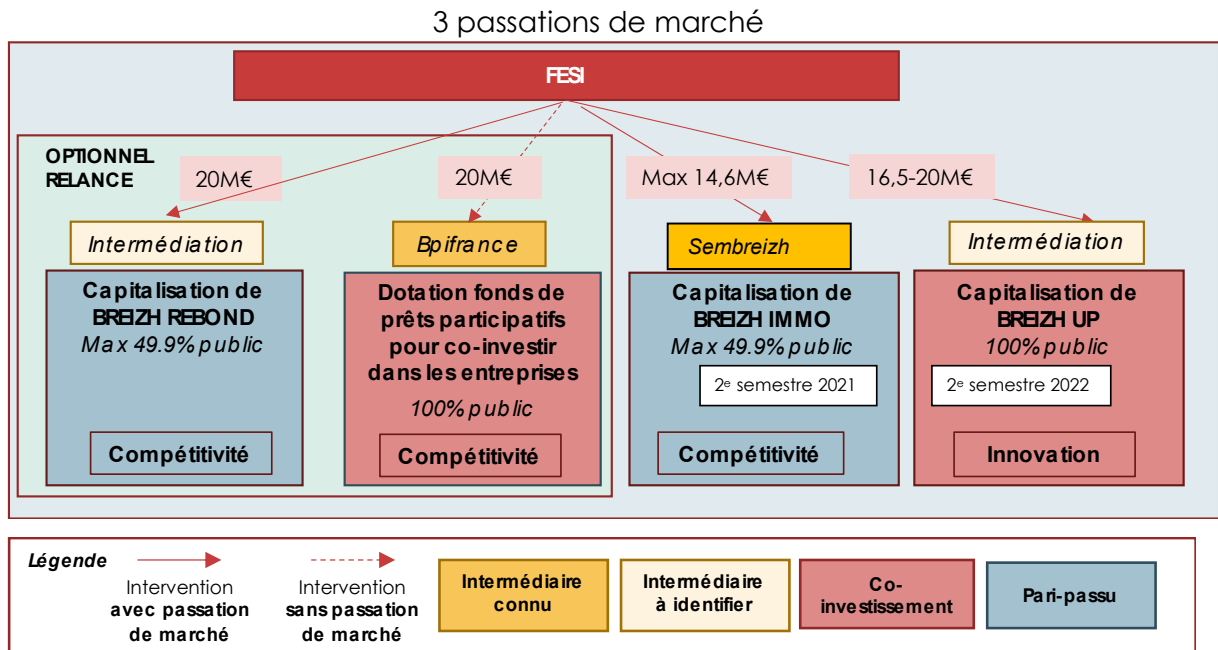
C'est donc une intervention auprès de quatre outils qui est préconisée :

- La capitalisation d'un fonds en capital pour le rebond des entreprises régionales (potentiellement Breizh Rebond)
- La dotation d'un fonds de prêts participatifs,
- La capitalisation d'une société de portage immobilier régionale (potentiellement Breizh Immo)
- La capitalisation du fonds d'amorçage régional Breizh Up.

A ce stade, la Région s'oriente sur une intervention auprès des deux derniers outils financiers (Breizh Immo et Breizh Up), les deux autres étant des options à activer en fonction de l'évolution du paysage du financement de la relance des TPE/PME à savoir le plan France Relance. A noter, alors que l'outil Breizh Up est un outil 100% public, intervenant en co-investissement, l'outil Breizh Immo restera un outil majoritairement privé (en deça de 49.9% de fonds publics).

Les 4 outils qui composent cette stratégie et leurs modalités de mise en œuvre pressenties sont décrites dans le schéma ci-dessous.

Figure 1 Modalités de mise en oeuvre des instruments financiers sur 2021-2027



Source : Technopolis Group (2021)